

## 1 Sur votre agenda

### **Vélorution le samedi 1 Décembre 14h30**

**Départ place de la Comédie 14h30.**

Manifestation festive, décontractée, militante. À Montpellier, le premier Samedi du mois, les vélos se montrent, car c'est Vélorution.

### **Assemblée Générale de Vélocité**

**Vendredi 23 Novembre 2007, 18h30**

Local de l'association des Beaux-Arts,  
12 esplanade de la Musique, Montpellier  
(rez de chaussée, à gauche en entrant dans  
l'immeuble).

- L'activité de votre association : Rapports moraux et financiers
- Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter en utilisant une procuration que vous donnez à un membre de VéloCité ou que vous envoyez à notre adresse. Cet avis tient lieu de convocation.

## 2 Éditorial

*Du président, Luc Nourigat.*

Malgré les apparences, la cause cycliste ne progresse pas ! VéloCité Languedoc va tenir son assemblée générale annuelle dans un mois. Que penser du bilan de l'année écoulée ? Si les responsables de l'association restent très impliqués, ils ont parfois l'impression de se contenter de faire tourner la "boutique". Je ressens même personnellement une certaine apathie, en mesurant la fréquentation de nos réunions bi-mensuelle, la participation aux Vélorutions, ou l'activité sur la liste de diffusion électronique, où l'on est prompt à dénoncer les messages hors-sujet, mais où c'est l'encéphalogramme plat pour signaler des aménagements, des dangers, des itinéraires astucieux, ..., bref, tout ce qui nous intéresse sur une telle liste.

Sommes-nous endormis par les promesses des futurs candidats aux élections municipales, avec leur surenchères de kilomètres de pistes cyclables ou de nombre de vélos en libre-service ? Par le nombre de cyclistes en ville, que l'on voit progresser ? Par le "Grenelle de l'environnement" ?

Restons lucides : la part modale des cyclistes en ville progresse très lentement, le Grenelle de l'Environnement ne parle pas de vé-

los, ce n'est prétendument pas l'affaire de l'Etat, les réalisations cyclables les plus récentes ne sont pas une réussite sur le plan de l'efficacité cycliste.

Et si VéloMag est une réussite à nos yeux, n'oublions pas que le nombre de vélos est très limité (eu égard à l'ensemble des déplacements), que ses usagers sont certainement plutôt des usagers des transports en commun que des automobilistes reconvertis, et que par contre, le budget de l'agglomération subi un ponction supplémentaire avec le coût de ce service.

La conclusion : ne nous endormons-pas, la cause du vélo est très peu soutenue, une mobilisation importante est plus que jamais nécessaire pour transformer des discours électoralistes en réalisations utiles. Et nous attendons aussi d'avantage de commentaires d'itinéraires cyclables, avec critiques éloges, photos, commentaires sur la liste de diffusion qui est faite pour cela, de manière à compléter notre carte interactive des aménagements cyclables de l'agglomération (voir article ci-après), formidable outil de communication de connaissances cyclistes.

### 3 La vélorution du 6 octobre 2007



Des manifestants déterminés.



Des slogans percutants.

Une nouvelle saison de vélorutions, qui s'ouvre avec celle du 6 octobre. Beau temps et affluence raisonnable : 70 à 80 participants, dont un tiers d'étudiants et plusieurs nouveaux adhérents de Vélocité, s'élançant de la place de la Comédie pour un tour de l'Écusson par le Corum, le Verdanson, le boulevard Henri IV, la rue Pitot, les Arceaux, la rue Saint-Louis (d'habitude entièrement

« dédiée » à l'automobile), le faubourg du Courreau – deux ou trois automobilistes s'énervent, il est vrai que nous ne bénéficions pas de protection de la police, même celle à vélo –, le boulevard du Jeu de Paume et l'observatoire – vive la voirie partagée !!! – lieu du traditionnel lever de vélos, et le Boulevard Victor Hugo.



La voirie, ça se partage !.



Le traditionnel lever de vélo, bd du Jeu de Paume.

Comme d'habitude, une très bonne ambiance, des slogans « percutants », et, cerise sur le gâteau, un goûter-atelier de révision de vélos (animé par Gérard) pour quelques accros, dans les jardins du Peyrou.

La prochaine vélorution est prévue le samedi 1er décembre, dé-

part à 14h30 de la Comédie, mais des étudiants ont parlé d'en faire une un peu spéciale, de nuit. Ce serait début novembre. Nous n'avons pas d'information plus concrète. Vélocité s'y associera si cela se fait (informations sur la liste de diffusion <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite>)



Les enfants participent activement.



Même le toutou apprécie le slogan. Devra-t-il porter un casque ?

## 4 Actualité

Notre fédération nationale, la FUBicy, nous informe que le Comité Interministériel Sécurité Routière prévoit de déposer le 5 novembre 2007 une proposition de loi "casque obligatoire" (pour les "jeunes", dans un premier temps). La FUBicy, formellement opposée à ce projet, dénonce le caractère inopportun et contre-productif d'une éventuelle loi qui interdirait de se déplacer à vélo sans casque. La FUBicy a mis en ligne sur son site web ([http://fubicy.org/article.php?id\\_article=52](http://fubicy.org/article.php?id_article=52)) de nombreuses références expliquant pourquoi la généralisation du port du casque aurait un impact globalement négatif. En particulier, rendre le casque obligatoire aurait un impact négligeable sur le nombre global de victimes d'accidents de la circulation, mais ferait diminuer significativement le nombre de cyclistes, ainsi qu'il a été observé dans les pays qui ont commis l'erreur de rendre le casque obligatoire. Amalgamer le vélo aux deux-roues motorisés induirait le report d'une partie des cyclistes, actuels ou potentiels, vers les cyclomoteurs. En Australie, pays pour lequel nous disposons des études les plus exhaustives, l'obligation de port du casque a fait diminuer le nombre de cyclistes de 30% alors que le nombre de victimes d'accidents n'a baissé que de 20%. En outre cette baisse de 20% n'était pas due au casque, puisque dans le même temps, le nombre de victimes a aussi baissé de 20% chez les piétons et les automobilistes, non casqués. Le Gouvernement australien avait en effet engagé simultanément une action d'envergure contre l'alcool au volant et les excès de vitesse. Les pays européens exemplaires en matière de politique cyclable et de sécurité routière n'imposent pas le port du casque aux cyclistes. A l'époque où gouvernement, collectivités territoriales et associations sont engagés dans les démarches « Grenelle de l'Environnement » ou « Agenda 21 », et où les conséquences de la sédentarité deviennent un enjeu majeur de santé publique, nos concitoyens ne comprendraient pas qu'on pénalise le développement du vélo pour les petits déplacements.

La FUBicy n'est pas seule à défendre ce point de vue Il est partagé par le Club des Villes Cyclables, l'Association des Départements Cyclables, la FFCT (Fédération Française de CycloTourisme), la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports), et notre fédération européenne l'ECF. Il est étayé par des publications scientifiques : INRETS, British Medical Association, Bicycle Helmet Research Foundation...

Plus de détails, une argumentation et des moyens d'action envi-

sagés sont accessibles sur le site de la FUBicy. Pour sa part, notre association prévoit de s'associer à ces actions (lettre aux parlementaires et à d'autres personnalités influentes, etc.)

## 5 Carte interactive

*par Michel Julier, sur la liste de diffusion le 29/09/2007*

C'est le retour d'un vieux projet : arriver à partager de la façon la plus efficace possible les informations que chacun remarque sur le terrain et qui peuvent intéresser d'autres cyclistes. Une piste cyclable, un point dangereux, etc...

Le projet est encore un peu débutant, mais ça fonctionne. Regardez ici :

<http://velolang.free.fr/sig>

Actuellement, les points indiqués sont réels, mais il s'agit surtout d'exemples :

- les points de location Véломagg
- la rue Arthur Young et une description détaillée de sa piste cyclable
- l'intersection Av de la Liberté / Av de la Recambale

Bien sûr, il y aura des améliorations techniques plus tard (par exemple, la possibilité de surligner un itinéraire cyclable en affichant un trait en surimpression sur la carte), d'ailleurs vous êtes tous invités à faire des suggestions, ou des offres de service pour ceux qui connaissent (les techniques utilisées sont de type "AJAX" : HTML, Javascript, fonction XMLHttpRequest).

Mais dès à présent, le service fonctionne et ne demande qu'à être enrichi d'informations. Le système n'est pas "interactif" à 100%, car il faut m'envoyer les modifications. Mais peu importe : de toute façon une telle base de données ne peut fonctionner que si quelqu'un valide les modifications qui y sont faites. À l'avenir, il n'est d'ailleurs pas nécessaire que ce soit moi.

Voici donc un appel à contribution et à suggestion. Les liens utiles :

La carte :

<http://velolang.free.fr/sig/>

L'aide (comment l'utiliser, comment ça marche) :

<http://velolang.free.fr/sig/aide.html>

Comment contribuer (rajouter des points) :

<http://velolang.free.fr/sig/contrib.html>

## La revue nécessaire de la Fédération des Usagers de la Bicyclette :

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Indispensable. Numéro 91. Juin 2007. Voir sommaire sur [http://www.fubicy.org/article.php3?id\\_article=126](http://www.fubicy.org/article.php3?id_article=126)  
5 numéros par an, 14 €.

Règlement par chèque à l'ordre de : FUBicy. À renvoyer, avec vos coordonnées à : FUBicy 12 rue des Bouchers 67000 Strasbourg

### Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez vos contributions de préférence par courrier électronique (format texte simple, évitez si possible les formats propriétaires du genre word ou autre) à l'adresse : [montpellier@fubicy.org](mailto:montpellier@fubicy.org)

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite>

Venez à nos réunions qui ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble) en général le Vendredi soir à 18h30. Si vous voulez être certain d'assister à une réunion, téléphonez ou consultez le site internet *web* : <http://montpellier.fubicy.org>

Vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers.

## Expéditeur :

VéloCité Languedoc  
8 rue des Orchidées  
34000 MONTPELLIER

## Destinataire :

Marchands et réparateurs de vélos accordant une remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent :

Nom	Adresse	Remise
On Avance	7 bis quai des Tanneurs, Montpellier	7% sur accessoires.
Sibade	7 rte de Lodève, Celle-neuve	10%
Pinol	110, rue Fg Boutonnet, Montpellier	10%
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier	pas de remise

L'association qui vous aide à réparer un vélo

VieuxBiclou	22 rue Lamartine, Montpellier	voir site
-------------	-------------------------------	-----------

### Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 8 rue des Orchidées, 34000 Montpellier .

 <p>Vélocité Languedoc 8 rue des Orchidées 34000 Montpellier FRANCE Tél. : 04 34 00 71 10 ou 04 67 58 47 59 <a href="http://montpellier.fubicy.org">http://montpellier.fubicy.org</a> e-mail : <a href="mailto:montpellier@fubicy.org">montpellier@fubicy.org</a></p>	Ne pas jeter sur la voie publique.	
	Nom(s) : .....	Prénom(s) : .....
Adresse : .....	.....	
Code postal : .....	Ville : .....	
E-mail : .....	.....	
Téléphone : .....	.....	
J'adhère à l'association loi 1901 "Vélocité Languedoc" pour un an au tarif: <input type="checkbox"/> Normal (8 euros) <input type="checkbox"/> Étudiant, chômeur (5 euros) <input type="checkbox"/> Couples, mariés ou non (12 euros) <input type="checkbox"/> Soutien (16 euros)		
Libellez votre chèque au nom de : "Association Vélocité Languedoc". Vous recevrez les derniers numéros de notre bulletin, une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions de 5 à 10% chez certains marchands de cycles, et vous serez abonné au bulletin pendant un an (soit 4 numéros).		